



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration clandestine

Question au Gouvernement n° 2280

Texte de la question

SITUATION DES MIGRANTS À CALAIS

M. le président. La parole est à M. Yann Capet, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Yann Capet. Monsieur le ministre de l'intérieur, Calais ne résume pas les questions migratoires et les questions migratoires ne résument pas davantage Calais. Mais elles y prennent un relief particulier, une dimension douloureuse, pour ne pas dire dramatique.

Cela fait plus de quinze ans que ce territoire constitue la dernière étape vers ce que les migrants qui fuient les conflits et les dictatures considèrent comme l'Eldorado anglais. Je tiens à rendre hommage à la population du Calaisis qui fait preuve de patience, de compassion et de solidarité. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, RRDP, écologistes et GDR.)*

Il faut également saluer les associations, qui répondent admirablement présent depuis la fermeture du centre de Sangatte, les forces de l'ordre qui interviennent dans des conditions difficiles, et plus généralement l'esprit républicain qui, au-delà des clivages politiques, anime l'ensemble des acteurs.

Mais aujourd'hui, vous le savez, monsieur le ministre, la tension monte en raison de la présence d'un nombre croissant de migrants. Des sentiments et des situations nouvelles se font jour et l'exaspération gagne les meilleures volontés au sein de la population, tandis que les conditions de survie des migrants se détériorent de jour en jour.

Il était urgent d'agir et c'est pour cette raison que vous êtes venu à Calais lundi, et non pas pour faire du spectacle ou de la récupération, à l'inverse de certains. Vous avez choisi au contraire d'aborder ce sujet avec détermination et humilité, là où d'autres, sous la majorité précédente, ont parfois préféré l'image à l'efficacité.

M. Sylvain Berrios. Et les résultats, ils sont où ?

M. Yann Capet. Vous êtes venu lundi dire à la population et aux autorités locales que le Gouvernement, que l'État était présent pour répondre à l'urgence, mais aussi pour préparer l'avenir. Il est en effet nécessaire, pour entrevoir un horizon, de mettre en œuvre une série de mesures à court, moyen et long terme, au niveau international, européen, national et local.

Je souhaiterais, monsieur le ministre, que vous précisiez à la représentation nationale les actions que vous avez déjà engagées et celles que vous comptez entreprendre pour apporter sur ce sujet complexe des réponses conjuguant humanité et fermeté. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur quelques bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Nous étions effectivement ensemble à Calais, il y a de cela vingt-quatre heures, avec vous, monsieur le député, mais également avec d'autres parlementaires, Mme Valter ou Mme Chapdelaine, auprès des élus, des associations qui œuvrent à Calais pour trouver des solutions humaines à la situation des migrants et assurer la sécurité.

La politique du Gouvernement vise d'abord à résoudre un problème humain, celui d'hommes, de femmes, d'enfants poussés sur le chemin de l'exode par les persécutions qu'ils subissent dans leur pays.

Nous voulons que ces personnes, qui relèvent du droit d'asile, puissent se voir proposer l'asile en France, et c'est la raison pour laquelle j'ai décidé de renforcer considérablement les moyens de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, l'OFII, et de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, l'OFPRA. L'asile permettrait à ces personnes d'échapper aux mains des passeurs qui se livrent à une véritable traite d'êtres humains dans les conditions que l'on sait.

M. Christian Paul. Très juste !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Deuxièmement, nous voulons créer les conditions d'un soutien sanitaire et alimentaire à ces personnes. C'est la raison pour laquelle nous avons donné notre accord à l'ouverture d'un accueil de jour pour ces migrants.

Troisièmement, nous souhaitons démanteler les filières de l'immigration irrégulière à Calais. Nous renforçons dans ce but les effectifs des forces de l'ordre de cent personnes supplémentaires. Ce renfort permettra d'améliorer encore l'efficacité de notre politique en la matière – le nombre de filières démantelées s'est accru de 30 % au cours de la dernière année.

Enfin nous agissons au niveau européen et franco-britannique. Avec les Britanniques, nous avons trouvé un accord qui, dans le cadre du traité du Touquet, leur permettra de financer à hauteur de quinze millions d'euros sur trois ans la sécurisation du port.

Au niveau européen, les États membres de l'Union européenne sont tombés d'accord pour substituer à l'opération Mare Nostrum une opération de contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne et combattre ensemble les filières de l'immigration irrégulière. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Yann Capet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2280

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 novembre 2014](#)